Le syndrome du troisième mandat en Afrique : “les nouvelles formes de coups d’Etat”

écrit par GuineePolitique© | 25 août 2020

Republication de contenu *francetvinfo*

Afrique

L’inquiétude grandit en Afrique de l’Ouest à l’approche des élections présidentielles d’octobre en Côte d’Ivoire et en Guinée. “La folie du troisième mandat” risque de précipiter toute la région dans le chaos, redoutent les analystes.

Alioune Tine est un familier des crises qui ont secoué l’Afrique de l’Ouest, pour y avoir travaillé longtemps comme directeur régional d’Amnesty International. C’est un fervent défenseur des Droits de l’Homme respecté dans toute la région. Alors que le débat sur le syndrome du troisième mandat fait rage en Côte d’Ivoire et en Guinée, où des élections présidentielles sont prévues en octobre, il redoute une

violente déflagration aux conséquences incalculables.

Les présidents Alassane Ouattara et Alpha Condé *“fonctionnent en mode pilotage automatique, sourds et aveugles”*, obsèrve-t-il dans les colonnes du quotidien sénégalais *Vox Populi*. Il pointe un risque *“de chaos et de somalisation”* de la région.

Au mois de mars, Alioune Tine avait qualifié d’historique, la décision du président Alassane Ouattara de ne pas briguer un troisième mandat. Il a déchanté, depuis que le chef de l’Etat ivoirien, privé de son dauphin brutalement décédé, s’est remis dans la course sous la pression de ses partisans. Un revirement qui fait des vagues en Côte d’Ivoire. Des manifestations anti-troisième mandat de Ouattara ont déjà fait six morts et une trentaine de blessés. Et l’on craint le pire dans les jours et les semaines à venir.

“Une imposture intellectuelle”

Pour Alioune Tine, ce troisième mandat, qui suscite tant de tensions et d’inquiétudes en Afrique de l’Ouest, n’a aucune réalité juridique et constitutionnelle.

> *C’est une imposture intellectuelle qui dissimule les nouvelles formes de coup d’État constitutionnel et de coup d’État électoral. Cela crée instabilités et régressions*
>
> *Alioune Tine, défenseur des droits de l’homme sur son compte Twitter*

Alioune Tine est formel. Pour lui, la limitation de mandats est évoquée en Afrique pour éviter que ça dépasse deux mandats. Le reste relève *“d’extrapolations infectes menant à un coup d’Etat constitutionnel”*, dénonce-t-il.

“Les intérêts du clan avant tout”

Pourquoi Allassane Ouattara prend-il le risque de mettre le feu au pays ? Pour l’analyste politique ivoirien, Sylvain N’guessan, si le président ivoirien veut se maintenir au pouvoir, c’est en raison de l’échec de la réconciliation nationale et du processus de justice transitionnelle inachevé après la grave crise postélectorale de 2010-2011 qui s’était soldée par plus de 3000 morts.

“Les tenants du pouvoir actuel redoutent que si l’opposition arrive aux affaires, ils seront obligés de prendre leurs effets et de partir en exil. Dans ce genre de contexte, tous les moyens sont bons pour conserver le pouvoir”, explique Sylvain N’guessan sur l’antenne de la BBC.

L’analyste politique ivoirien observe que même les chefs d’Etats africains qui arrivent à imposer leur dauphin pour prendre leur relève ne s’en tirent pas toujours à bon compte. Il cite le cas de l’ancien président angolais, José Edouardo Dos Santos dont le dauphin s’est émancipé rapidement de son mentor. Résultat : certains membres de sa famille, dont ses propres enfants, ont été traînés devant les tribunaux pour corruption et détournements de fonds publics. D’où la tentation de garder les commandes le plus longtemps possible pour éviter les mauvaises surprises.

> *Mieux vaut s’accrocher quitte à mourir au pouvoir pour préserver, non seulement sa tête, mais aussi les intérêts de la famille et de son clan*
>
> *Sylvain N’guessan, analyste politique ivoirien à la BBC*

Aux quatre coins de l’Afrique, on ne compte plus le nombre de chefs d’Etat qui, au terme de leur deuxième et dernier mandat, manipulent la constitution pour pouvoir rester au pouvoir. C’est le cas du président de Guinée, Alpha Condé, qui est

poussé par ses partisans à briguer, lui aussi, *“un mandat de trop”*. L’intéressé n’a pas encore annoncé officiellement sa candidature. Mais, après le référendum constitutionnel qu’il a organisé, personne n’en doute plus dans son pays. Ses opposants sont déjà sur le pied de guerre.

Des recettes pour un départ en douceur

Comment inciter les chefs d’Etat africains à quitter le pouvoir pacifiquement ? Comment aider ceux qui se reprochent beaucoup de choses en matière de gouvernance ? Ceux qui craignent des audits pouvant sortir des cadavres de placards ? L’ancien chef de la diplomatie mauritanienne et ancien haut fonctionnaire de l’ONU, Ahmedou Ould Abdallah, a quelques recettes qu’il a exposées sur le site de Wathi, un Think Tank citoyen de l’Afrique de l’Ouest.

L’ancien diplomate mauritanien propose d’offrir aux anciens chefs d’Etats une amnistie conditionnelle, valide tant qu’ils restent dans leurs pays. Il suggère qu’une pension généreuse leur soit accordée, en même temps que divers avantages pour que leur sécurité matérielle soit durablement assurée. Le tout avec les honneurs protocolaires liés à leur statut d’anciens présidents. Il estime que cette démarche coûterait moins cher que les pillages auxquels ces chefs d’Etats s’adonnent. Mais, comme il le reconnaît lui-même, ses propositions ont reçu une fin de non recevoir de la part des partis d’opposition en Afrique de l’Ouest.

Mobiliser la société civile

Pour sa part, l’analyste politique ivoirien, Sylvain N’Guessan estime qu’il faut que les sociétés civiles africaines prennent leurs responsabilités pour peser dans le débat lors de la rédaction des constitutions et à l’occasion de leur

modification. *“Elles doivent expliquer les enjeux de ces réformes aux électeurs et aux populations concernées”*, pour que ces dernières agissent en connaissance de cause, plaide-t-il.

Cet article est republié à partir de francetvinfo.fr. Lire l’original ici

---

L’opposition guinéenne se retire de l’Assemblée nationale

écrit par GuineePolitique© | 25 août 2020

Les députés d’opposition en Guinée ont décidé vendredi 11 octobre de «*suspendre leur participation aux travaux de l’Assemblée nationale*» pour protester contre l’ambition prêtée au président Alpha Condé de faire réviser la Constitution pour briguer un troisième mandat, à trois jours de manifestations considérées à haut risque.

Les 53 députés d’opposition, sur les 114 que compte l’Assemblée, ont dénoncé dans une déclaration conjointe la

«*volonté mainte fois exprimée par les autorités de ce pays d'élaborer une nouvelle Constitution pour se maintenir au pouvoir*». Alpha Condé, 81 ans, dont le deuxième mandat s'achève en octobre 2020, a souvent contesté la pertinence de la limitation du nombre de mandats en Afrique – deux maximum en Guinée. Son premier ministre, Ibrahima Kassory Fofana, lui a transmis mercredi la synthèse des consultations menées ces dernières semaines sur une possible révision de la Constitution, qualifiées de «*mascarades*» par l'opposition, qui les a boycottées. L'opposition s'attend à présent à ce que le président officialise la tenue d'un référendum pour valider un changement de Constitution ouvrant la voie à un troisième mandat. Fin septembre, Alpha Condé avait demandé aux Guinéens de s'y «*préparer*». Les députés d'opposition jugent par ailleurs «*illégale*» et «*techniquement intenable*» l'organisation d'élections législatives, fixées au 28 décembre.

Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), dont font partie les principales formations d'opposition, aux côtés de syndicats et de membres de la société civile, a appelé à manifester à travers le pays à partir de lundi. Le Front recommande également aux compagnies minières, banques, usines, stations-service et aux autres entreprises publiques et privées de «*suspendre toute activité durant les manifestations, en vue d'éviter tout incident dommageable*». Selon l'opposition, une centaine de manifestants ont été tués par les forces de l'ordre depuis l'arrivée au pouvoir d'Alpha Condé en décembre 2010. Les autorités font pour leur part état d'une douzaine de policiers ou militaires tués lors de manifestations au cours de cette période. En réaction à l'appel à manifester, le ministre de l'Administration du territoire, le général Bouréima Condé, a «*mis en garde tous les fauteurs de troubles*» et prévenu que les services de sécurité ne cèderaient «*pas le moindre centimètre carré au règne de l'anarchie*».

AFP/Figaro

Pas de Référendum ! Pas de 3ème Mandat ! le FNDC appelle les guinéens à des manifestations à partir du lundi 14 Octobre 2019

écrit par GuineePolitique© | 25 août 2020

Dans une déclaration rendue publique au sortir d'une plénière ce lundi 07 octobre 2019, le F**ront national pour la défense de la constitution (FNDC)** « appelle les guinéens à des manifestations à partir du lundi 14 Octobre 2019, tant sur le territoire national qu'à l'étranger. »

Déclaration (*vidéo ©Guineematin*)

http://www.guineepolitique.com/wp-content/uploads/2019/10/FNDC-appelle-à-des-manifestations.mp4

L'intégralité de la déclaration (*photos ©Ledjely*)

Front National pour la Défense de la Constitution

Déclaration N°022/FNDC/2019

Le FNDC se réjouit de n'avoir pas pris part à la mascarade déguisée sous le label de ''consultations'' qui n'était autre qu'une nouvelle manœuvre dilatoire destinée à servir d'alibi pour légitimer le processus de Coup d'Etat constitutionnel entrepris par le pouvoir guinéen.

Pendant que la farce se déroulait à la Primature à Conakry, M. Alpha CONDE récompensait par le mépris ceux qui ont répondu naïvement à son appel, en annonçant à New York, sa décision sur le 3ème mandat, sans même attendre pour la forme, l'issue des ''consultations'' qu'il a ordonnées dans une adresse solennelle à la nation.

Maintenant que M. Alpha CONDE a exprimé publiquement le 23 septembre 2019 sa décision de faire un Coup d'Etat constitutionnel aux conséquences néfastes pour la Guinée et pour la Sous-Région, le FNDC lance un appel à la mobilisation de tous les guinéens pour faire barrage à ce macabre projet des ennemis de notre Pays.

C'est pourquoi le FNDC appelle les guinéens à des manifestations à partir du lundi 14 Octobre 2019, tant sur le territoire national qu'à l'étranger.

Rappelant l'appel lancé par M. Alpha CONDÉ le 24 mars 2019, demandant à ses partisans de se ''préparer à l'affrontement'' si les démocrates refusaient le débat autour de son projet de 3e Mandat, le FNDC invite le Peuple à la vigilance. Il rendra M. Alpha CONDE responsable de toute violence contre les citoyens et leurs biens durant ces manifestations dont l'unique but est de défendre pacifiquement la Constitution de Mai 2010.

Dans le souci de prévenir les risques d'affrontements liés aux menaces publiques proférées par M. Alpha CONDE et ses proches, le FNDC :

- Appelle le Peuple de Guinée à se mobiliser massivement et partout en vue de grandes manifestations républicaines pour exprimer son opposition totale au projet de 3ème Mandat, tout en demeurant vigilant afin de ne pas céder aux éventuelles provocations et intimidations;
- Conseille vivement aux opérateurs économiques ainsi qu'aux sociétés établies sur le territoire guinéen, de s'abstenir de toute activité à partir du 14 Octobre 2019 ;
- Invite tous les citoyens détenteurs d'engins roulants privés ou publics à une extrême prudence en les immobilisant ;
- Demande particulièrement aux compagnies minières, aux banques, usines, stations de vente de carburant et aux autres entreprises publiques et privées de suspendre toute activité durant les manifestations, en vue d'éviter tout incident dommageable;
- Appelle les ouvriers et tous les corps de métiers à observer cet appel patriotique pour éviter tout risque regrettable.

Le FNDC remercie les Institutions Internationales et les Gouvernements de pays amis qui ont mis en garde M. Alpha CONDE contre les risques de son dangereux projet.

Tous les membres du FNDC, organisations de la société civile, syndicats, partis politiques, mouvements de femmes et de jeunes, organisations socioprofessionnelles, associations d'artistes, étudiants et élèves, citoyens engagés et autres, sont invités à commencer dès cette déclaration, à se mobiliser et à mobiliser les populations pour le succès des manifestations contre le 3ème Mandat.

Le FNDC félicite toutes ses antennes de l'intérieur et de l'extérieur du Pays pour le travail déjà accompli en vue de sauver la Patrie. Il les invite à resserrer les rangs autour de notre idéal de démocratie pour encore plus de mobilisation et de détermination, jusqu'à la victoire finale.

En fonction de l'évolution de la situation, des consignes précises seront données en vue d'une meilleure coordination de nos actions en Guinée et à l'étranger.

Que nul ne recule devant l'arrogance, les intimidations et la répression, armes ultimes des imposteurs, qui montreront rapidement leurs limites. C'est à ce prix seulement que nous libérerons notre Pays des clans mafieux, et empêcherons toute velléité de confiscation de notre Démocratie et de nos libertés.

Pas de Référendum ! Pas de 3ème Mandat ! Pas de Coup d'Etat Constitutionnel !

Vive l'alternance démocratique et apaisée !

Ensemble Unis et Solidaires Nous Vaincrons !

Conakry, lundi 07 octobre 2019

Déclaration de Niamey en faveur de la limitation des mandats présidentiels

écrit par GuineePolitique© | 25 août 2020

Un sommet sur le constitutionnalisme et la limitation des mandats présidentiels s'est tenu à Niamey, au Niger, du 2 au 4 octobre 2019 sous invitation du NDI et ses partenaires, notamment la Fondation Kofi Annan, OSIWA et le Africa Forum, avec la participation d'anciens Chefs d'État africains, leaders de la société civile et professionnels des médias, afin d'examiner le constitutionnalisme, la consolidation de la démocratie et le transfert pacifique du pouvoir exécutif sur le Continent. Les participants remercient vivement le Gouvernement du Niger pour avoir accueilli ce sommet.

Nous, les participants, saluons les progrès accomplis dans les cadres constitutionnels d'une grande majorité des pays africains au cours des trois dernières décennies, notamment, l'adoption de la limitation des mandats présidentiels qui facilite le renouvellement du leadership politique, dans un Continent en pleine mutation démographique, économique et politique. A cela s'ajoutent les efforts de construction d'un Etat de droit à travers le Continent, avec ses corollaires de justice, d'efforts de réconciliation et de renforcement de la cohésion nationale.

Nous relevons cependant que l’on assiste à un recul démocratique suite à des modifications constitutionnelles intempestives, qui ont supprimé le verrou de la limitation des mandats adopté lors du renouveau démocratique des années 1990 qui a marqué la fin de la guerre froide après l’écroulement du Mur de Berlin. Selon le Africa Center for Strategic Studies, sur les 21 pays africains qui ont maintenu les limites de mandats, les chefs d’Etat ne sont au pouvoir que depuis 4 ans, en moyenne. Par contre, le temps moyen au pouvoir pour les 10 dirigeants africains qui ont éludé la limitation de mandats est de 22 ans. Or, la suppression de la limitation du mandat sape la confiance des populations, accroît la concentration du pouvoir entre les mains d’un ou d’une poignée d’individus et réduit de ce fait l’espace politique. Cette tendance entraîne finalement des risques accrus de tension, de violence politique et même de conflits civils.

Nous nous réjouissons que la jeunesse africaine, un groupe démographique important, soit désireuse de participer et de contribuer à son tour à la gouvernance démocratique et au développement du Continent. Cependant, **nous regrettons que des chefs d’État ayant duré au pouvoir, limitent des opportunités de participation et de renouvellement du leadership politique, ainsi que de l’alternance démocratique**.

Nous affirmons et nous nous engageons donc à :

Promouvoir et défendre les principes du constitutionnalisme, de l’Etat de droit et du respect de la limitation des mandats

Les actions concertées de tous les africains tant au niveau de la base qu’au niveau du sommet, doivent servir à promouvoir le constitutionnalisme et la limitation des mandats. Aussi, **nous nous engageons à unir nos voix pour exiger le respect de la limitation des mandats présidentiels, de la règle constitutionnelle et de l’Etat de droit de manière généralisée partout en Afrique. C’est un facteur de paix, de stabilité et de développement**.

Individuellement et collectivement, nous nous engageons à promouvoir les principes de constitutionnalisme et d'Etat de droit énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (ci-après "la Charte") et les constitutions de divers pays africains, concernant notamment la limitation des mandats présidentiels et le renouvellement du leadership politique.

Nous soutenons les aspirations à la consolidation de l'ordre constitutionnel et à l'instauration d'une culture de démocratie et de paix, inscrites dans la Charte, visant aussi à établir des normes de changement politique pacifique à l'échelle continentale. La Charte soutient également la tenue d'élections régulières, crédibles et inclusives et le renforcement des institutions politiques.

> ***Il est alors évident que les révisions constitutionnelles ou les modifications décidées au seul profit d'un individu ou d'une minorité par le biais de la suppression ou de la modification de la limitation des mandats présidentiels sont contraires aux aspirations démocratiques. Bien que de tels changements puissent cadrer avec la loi, ils ne respectent pas la parole donnée qui doit être sacrée et contrarient de ce fait l'esprit de la constitution originale.***

Au-delà d'un instrument juridique, les constitutions doivent être considérées comme un engagement moral entre citoyens. Pour cela, des changements constitutionnels substantiels doivent être adoptés par voie référendaire et non pas par vote législatif uniquement.

Faciliter des transferts pacifiques du pouvoir

Nous réaffirmons à nouveau, que les chefs d'État africains, les partis politiques, la société civile, les médias et les citoyens en général ont le devoir de faciliter les transferts pacifiques du pouvoir et doivent créer des environnements

propices à une transition sans heurts d’un régime et d’une administration à l’autre.

Nous pensons que des cadres juridiques efficaces permettant des élections transparentes et crédibles, et prévoyant des mécanismes de résolution pacifique des contentieux électoraux, empêchent les désaccords politiques de dégénérer en violence. Par ailleurs, nous apportons notre soutien aux lois adoptées dans plusieurs pays africains qui facilitent le transfert pacifique du pouvoir exécutif et permettent une collaboration constructive entre les gouvernements successifs.

Nous encourageons les pays à adopter les procédures appropriées permettant aux Présidents en exercice de procéder à un transfert pacifique du pouvoir au prochain gouvernement, avec une redevabilité effective en matière de transfert d’actifs et d’autorité administrative. Nous exhortons les Présidents en exercice à établir des délais rapides pour faciliter le respect de ces procédures.

Encourager un consensus national et continental sur le respect des limites du mandat présidentiel

Nous appelons tous les africains à réaffirmer leur volonté de soutenir les progrès démocratiques réalisés sur le Continent en souscrivant à cette Déclaration de principes en faveur du constitutionnalisme, de l’Etat de droit et du respect de la durée du mandat présidentiel.

Nous appuyons la ratification, la domestication et la mise en œuvre de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance et de tout instrument conventionnel pertinent renforçant le constitutionnalisme sur le Continent. Cela permettrait le renforcement de l’Etat de droit et l’établissement des institutions dans leur esprit et dans la lettre. Nous encourageons également la création ou le renforcement de mécanismes de dialogue politique et social à l’intérieur des différents pays.

Nous exhortons les anciens dirigeants, à travers leurs bons offices et en collaboration avec la société civile et les médias, à poursuivre leurs efforts pour renforcer la démocratie sur le Continent et, le cas échéant, à servir de médiateurs et de pacificateurs. Ces actions confirmeront aux Présidents en exercice qu'il existe une vie digne et utile après le Palais présidentiel.

Nous soutenons l'utilisation de cette déclaration comme outil de plaidoyer pour mettre à la disposition des peuples africains les moyens de tenir leurs dirigeants responsables et de les inciter à s'engager pleinement en faveur de la limitation constitutionnelle du nombre de mandats présidentiels.

Fait à Niamey, le 4 octobre 2019

Lire aussi Réunis autour de Issoufou Mahamadou à Niamey, des anciens chefs d'état africains disent Non à un troisième mandat sur le continent

---

SCAN : « Il faut que chacun (e) commence par respecter la parole donnée et l'engagement public pris. » Kémoko Touré

écrit par GuineePolitique© | 25 août 2020

Kémoko Touré, ancien DG de la CBG, Ecrivain (octobre 2019)

« Les monstres des différentes générations, après avoir envoyé leurs enfants pour étudier à l'étranger avec le produit des détournements, tentent aujourd'hui de les faire revenir dans leurs pays respectifs d'origine pour les installer aux commandes de l'Etat et du secteur privé et ce, dans le seul souci de s'assurer une sortie honorable et une impunité à vie. Ces jeunes qui ne sont pas responsables des actes anti-patriotiques de leurs parents doivent faire attention au jugement de l'Histoire en refusant de poursuivre le processus de destruction engagé par leurs géniteurs. »

« Aux responsables de tous bords politiques d'aujourd'hui, à commencer par ceux qui sont en responsabilité, je dis clairement que vous ne pouvez pas passer votre temps à parler de paix et de concorde nationale lorsque les actes posés au quotidien montrent que vous préparez une guerre fratricide. Il faut que chacun (e) commence par respecter la parole donnée et l'engagement public pris. Il faut en outre civiliser les rapports avec le souci exclusif d'éradiquer les causes de la pauvreté endémique des populations. »

Lire la source : Ledjely

Abdourahamane Sanoh, coordinateur national du FNDC, ancien ministre (octobre 2019)

« Les promoteurs du troisième mandat, le président en tête, veulent bruler le pays. Nous, on n'est pas prêts à les laisser faire. »

« On s'en fout des PA (Points d'Appui), on s'en fout de l'interdiction des manifestations. La constitution nous consacre le droit de manifester. »

Lire la source : Visionguinee

Faya Millimouno, président du Bloc Libéral (BL) (octobre 2019)

« En ce moment-même, nous connaissons le plus grand défi politique de notre histoire postcoloniale, la pratique de la pseudo-démocratie sous le régime du président Alpha Condé. Cette pseudo démocratie s'exprime par la pression que le régime exerce sur la presse, limitant ainsi la liberté d'expression ; la pratique de la fraude à grande échelle au cours des consultations électorales ; la confiscation du pouvoir dans les mains d'un seul homme, assujettissant ainsi les législatives et le Judiciaire. »

« Chaque peuple, comme l'a dit Frantz Fanon, a une mission historique à accomplir. Le peuple de Guinée est en ce moment à la croisée de son chemin politico-historique ; il ne doit rester ni silencieux ni passif. Il doit absolument déjouer activement le coup d'État « civil » ourdi par le régime actuel et ses acolytes. L'heure de la lutte de la démocratie contre la dictature a sonné. »

Lire la source : Mediaguinee

Un scan réalisé par ***Sékou Chérif Diallo***

Réunis autour de Issoufou Mahamadou à Niamey, des anciens chefs d'état africains disent Non à un troisième mandat sur le continent

écrit par GuineePolitique© | 25 août 2020

Plusieurs anciens chefs d'états, des constitutionnalistes de

renommée mondiale sont à Niamey dans le cadre d’une Conférence internationale sur le Constitutionnalisme et la Consolidation de la Démocratie en Afrique.

Nicéphore Soglo du Benin, Goodluck Jonathan du Nigeria, Mahamane Ousmane ,ancien président du Niger, ainsi que l’ancienne présidente du Liberia Ellen Johnson Searlef sont invités à la réunion.

Le chef de l’état nigérien Issoufou Mahamadou hôte du sommet a réaffirmé son engagement à ne pas se représenter en 2021.

« Je respecterai scrupuleusement les dispositions de la République du Niger. Mon désir le plus ardent est de passer le pouvoir en 2021 à un successeur démocratiquement élu, ce sera une première dans notre pays depuis son accession à l’indépendance » à déclaré le président Issoufou Mahamadou.

Tout en faisant remarquer qu'en Afrique, 35 pays ont limité les mandats, 12 n'ont aucune limitation, six ayant aboli la limitation et deux ayant modifié la limitation Issoufou Mahamadou a ajouté que « ***le peuple aspire au changement de manière périodique et la limitation de mandats lui offre cette opportunité*** ».

Selon un participant, l'objectif de la rencontre de Niamey est d'amener les dirigeants africains notamment ceux de la sous-région à éviter de modifier la constitution de leur pays pour s'éterniser au pouvoir.

Un signal fort pour dissuader certains présidents de la sous-région qu'il "y a une vie après la présidence" dira le participant.

Les discussions qui dureront trois jours, sont organisées par le National Democratic Institute (NDI) en partenariat avec Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), Africa Forum et la Fondation Koffi Annan.

Le Niger se prépare à des élections présidentielles en 2021 au cours desquelles interviendra pour la première fois , une passation du pouvoir entre deux présidents élus démocratiquement.

Lire la source : Non à un troisième mandat sur le continent en discussion à Niamey (NB: le titre et les illustrations sont différents)

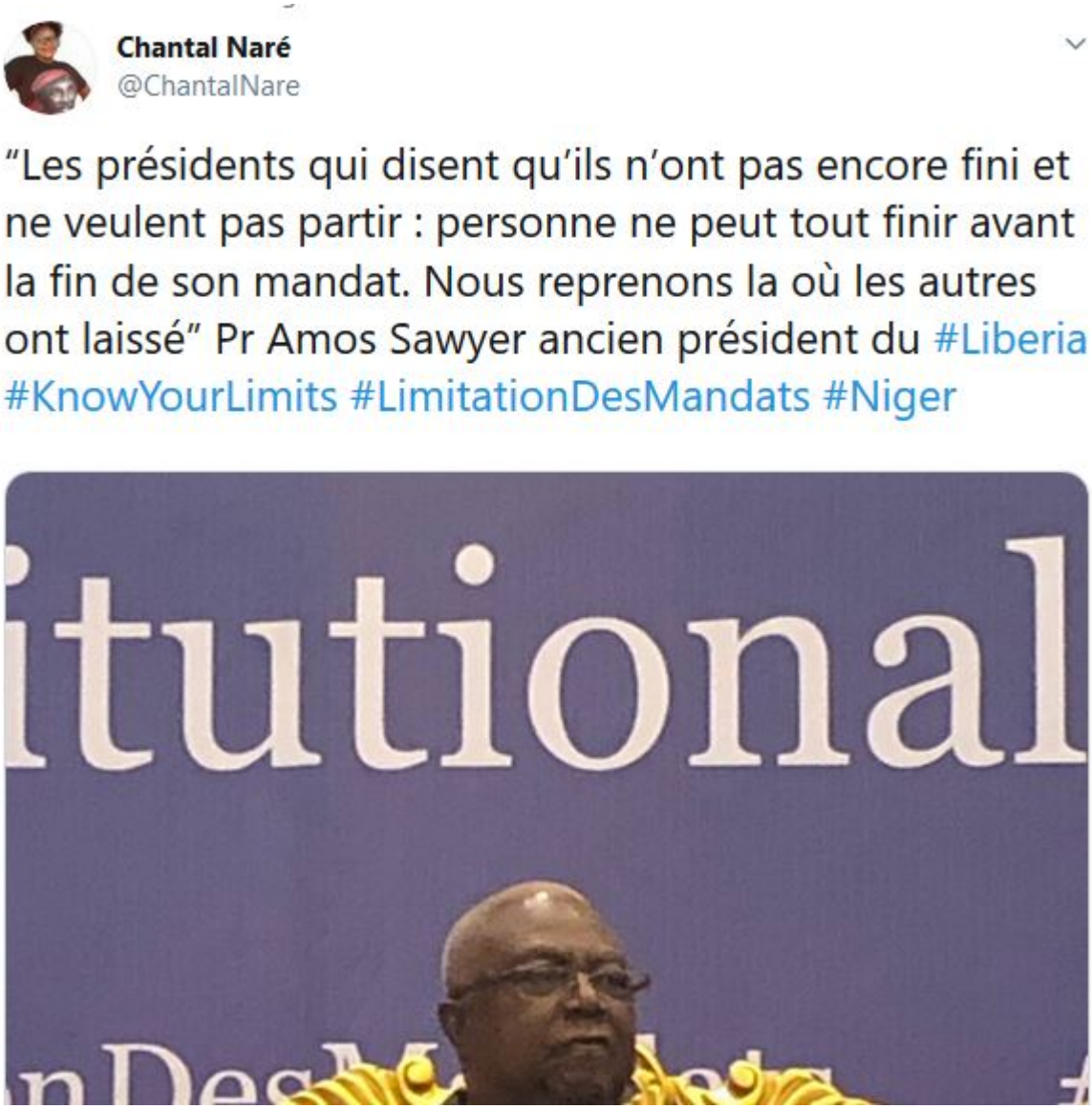

En Guinée, Alpha Condé prépare un troisième mandat

écrit par GuineePolitique© | 25 août 2020

Au pouvoir depuis 2010, le président guinéen semble vouloir jouer les prolongations.

Le chef de l'Etat Alpha Condé a annoncé le 22 septembre l'organisation d'un référendum sur le changement de la Constitution en Guinée. Un nouveau texte lui permettrait de briguer un nouveau mandat en 2020.

Une annonce depuis New York

La loi en Guinée limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Pour pouvoir se présenter une troisième fois en octobre 2020, Alpha Condé, 81 ans, se lance dans la révision de la Constitution. Lors d'une rencontre avec des Guinéens à New York en marge l'Assemblée générale de l'ONU, il leur demande de se "*préparer pour le référendum et les élections*". Des propos très commentés par la presse, comme le relève RFI.

Un projet contesté

Alpha Condé est le premier président démocratiquement élu en Guinée après des années de dictature. Depuis qu'il est au pouvoir, cet ancien opposant historique a commencé à critiquer la pertinence de la limitation des mandats en Afrique. Le débat sur la question a été lancé en Guinée en janvier 2019 à la publication, par la présidence, des propos de l'ambassadeur de Russie à Conakry. Le diplomate russe suggérait l'amendement de la Constitution.

La proposition a aussitôt suscité une levée de boucliers dans les rangs de l'opposition. Les adversaires politiques d'Alpha

Condé ont créé en avril un front regroupant les partis politiques, les syndicats et les membres de la société civile pour s'opposer à ce projet. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs été interpellés lors de manifestations contre un troisième mandat.

Et la transition démocratique ?

Si les partisans du président guinéen applaudissent le principe d'un changement constitutionnel, ses opposants refusent pour leurs parts de céder à la pression. Ils boycottent les "consultations" lancées à ce sujet. Pour ses détracteurs, en modifiant la Constitution, Alpha Condé oublie les valeurs démocratiques qu'il a longtemps défendues lorsqu'il était dans l'opposition.

Une remarque qui rappelle celle de l'artiste ivoirien Tiken Jah Fakoly, fervent défenseur de l'ancien opposant Condé. L'auteur de la célèbre chanson *Quitte le pouvoir* avait interpellé le chef de l'Etat guinéen. "*Moi j'ai dit personnellement au président Alpha Condé que ce n'était pas une bonne idée de briguer un troisième mandat. Il n'était pas très content. Pour quelqu'un qui a lutté pour la démocratie, ce serait dommage de sortir par la petite porte*", a souligné le reggaeman au micro de RFI en mai 2019.

Source: francetvinfo

Une nouvelle constitution :

des risques et des menaces pour la stabilité de la Guinée (Par Bah Oury)

écrit par GuineePolitique© | 25 août 2020

Dans un mémo relatif à son entretien avec le premier ministre Kassory Fofana, publié sur son site Internet, **Bah Oury, ancien ministre, Président de l'Union pour la Démocratie et le Développement (UDD)**, souligne que « le projet de changement constitutionnel dans les circonstances actuelles s'avère périlleux pour la stabilité institutionnelle de notre pays »

Extrait

« [ ] Une nouvelle constitution : des risques et des menaces pour la stabilité de la Guinée

Une nouvelle constitution c'est-à-dire une « autre République » qui aurait pour conséquence de contourner ou rendre caduc les « intangibilités » n'est pas envisageable, car, contraire aux dispositions constitutionnelles en vigueur. Persister dans la voie pour « une nouvelle constitution » reviendrait à l'abolition de l'actuelle République pour une autre. Ce serait anticonstitutionnel. Cette possibilité ouvrirait des risques sérieux pour la paix civile et détériorerait immanquablement la stabilité et la cohésion nationales. Les répercussions de ce choix bouleverseraient nos relations avec nos voisins de l'espace CEDEAO, et entraveraient durablement nos relations de coopérations avec nos partenaires stratégiques comme l'Union

Européenne y compris la France d'une part et les Etats-Unis d'Amérique d'autre part.

La charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ratifiée par notre pays en son article 23 stipule : « Les Etats parties conviennent que l'utilisation entre autres, des moyens ci-après pour accéder ou se maintenir au pouvoir constitue un changement anticonstitutionnel de gouvernement et est passible de sanctions appropriés de la part de l'Union Africaine : les putsch, les interventions de mercenaires et les interventions de groupes dissidents ou rebelles pour renverser un gouvernement démocratiquement élu ainsi que tout refus par un gouvernement en place de remettre le pouvoir au parti ou au candidat vainqueur à l'issue d'élections libres, justes et régulières ».

Il en est de même pour « tout amendement ou toute révision des constitutions ou des instruments juridiques qui porte atteinte aux principes de l'alternance démocratique ». Dans ce cas de figure le Conseil de Paix et de Sécurité peut prendre la décision de suspendre les droits de participation de l'Etat partie concerné aux activités de l'Union Africaine en vertu des articles 30 de l'acte constitutif et 7 (g) du protocole. Le Conseil de Paix et de Sécurité a même prévu des sanctions individuelles pour les promoteurs des faits relatés dans l'article 23.

Monsieur le Premier Ministre

Comme vous le savez sans doute, le projet de changement constitutionnel dans les circonstances actuelles s'avère périlleux pour la stabilité institutionnelle de notre pays. Coincée entre des pays convalescents suite aux guerres civiles qui les ont déchirés comme la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra-Léone et adossée à l'Est sur des pays épicentres du terrorisme au Sahel et à des tueries intercommunautaires, la Guinée est un verrou pour conforter une paix relative dans la sous-région.

Il est par conséquent primordial de veiller à surseoir à toute initiative qui pourrait mettre en danger notre pays. Les périls sont grands [ ]».

Lire l'intégralité du mémo

En Guinée, un 3e mandat pour Alpha Condé ? La perspective se précise

écrit par GuineePolitique© | 25 août 2020

Dans une vidéo partagée ce lundi 23 septembre sur les réseaux sociaux, le président Alpha Condé appelle les Guinéens à se préparer à un référendum et à des élections. Des propos tenus lors d'une rencontre avec la communauté guinéenne de New York. Un message qui accrédite encore plus une candidature à sa propre succession malgré l'obstacle constitutionnel.

"*Je vous demande de vous organiser et de vous préparer pour le référendum et les élections*". Ce sont les mots d'Alpha Condé dans une vidéo datée du 22 septembre postée sur Facebook et abondamment reprise ce mardi 24 septembre 2019 par les médias guinéens.

M. Condé rencontrait lundi 23 septembre des membres de la communauté guinéenne à New York, en marge de l'Assemblée

générale de l'ONU, selon les médias.
Cette vidéo donne davantage de corps au projet attribué à Alpha Condé de briguer à nouveau la présidence.

Consultations boycottées

Alpha Condé, ancien opposant historique et premier président démocratiquement élu de cette ex-colonie française d'Afrique de l'Ouest, achève son deuxième mandat en octobre 2020. La constitution actuelle l'empêche d'en assumer un troisième.
A son poste depuis 2010, il a souvent contesté la pertinence de la limitation du nombre de mandats. Il n'est pas encore allé jusqu'à lancer une réforme constitutionnelle. Mais il a mandaté début septembre son Premier ministre, Ibrahima Kassory Fofana, pour qu'il organise de larges "*consultations*" portant en particulier sur la constitution. Ces consultations, qui doivent en principe s'achever mercredi 25 septembre, sont boycottées par les principaux partis d'opposition.

Le chef de l'Etat a aussi prôné la tenue d'élections législatives avant la fin de 2019. Elles étaient initialement prévues en 2018, mais avaient été reportées sine die. Le chef de la Commission électorale a proposé qu'elles se déroulent le 28 décembre 2019, mais les représentants de l'opposition au sein de la commission ont jugé cette date "*irréaliste*".

Plusieurs membres d'un mouvement créé pour s'opposer à un troisième mandat d'Alpha Condé ont été interpellés en avril et mai lors de manifestations émaillées d'incidents, avant d'être relaxés par la justice.

Lors de son séjour aux Etats-Unis, Alpha Condé a été reçu par le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, qui a appelé à une "*transition du pouvoir démocratique et honnête (en Guinée), ce qui impliquera des institutions plus fortes et moins de corruption*", selon le département d'Etat.

Source: TV5Monde

http://www.guineepolitique.com/wp-content/uploads/2019/09/Alpha-Condé-pour-le-referendum.mp4

Chronique: une certaine idée de la rue en démocratie

écrit par GuineePolitique© | 25 août 2020

Alpha Condé vient de demander à ses partisans de se préparer pour le référendum et les élections. Une surprise ? Non! La nouveauté c'est le fait de prononcer pour la première fois le mot référendum.

Depuis plusieurs mois déjà, des missions labellisées "**ANAFIC TOUR**" sillonnent le pays pour délivrer un message de mensonge et de manipulation. Avec un bombardement médiatique impressionnant pour maquiller 9 ans de règne comme si le peuple de Guinée était plongé dans une phase hypnotique et c'est maintenant le réveil et la découverte des merveilles accomplies par le tout puissant Alpha 1er dernier du nom. La RTG est là pour l'enfumage généralisé même si ses chroniqueurs actuels sont moins inspirés que les anciens.

Enclencher l’étape des consultations avant d’aller aux États-Unis dont le seul but était dans un premier temps de trouver un moyen de divertissement national (effets escomptés résultats atteints. Certains très excités de rejoindre la table des invités nous ont bassiné toute une semaine sur les vertus du dialogue et tout le bla-bla qu’on ressuscite quand ça vous arrange), dans un second temps il fallait éviter les questions sur la politique intérieure pendant son séjour américain en maquillant cela en voyage d’affaires et de recherche d’investisseurs. Pendant ce temps, la pression est exercée sur la CENI (avec son corollaire de zizanie observée depuis une semaine au sein de l’institution) pour faire l’impossible afin d’organiser les législatives d’ici la fin de cette année (car l’autre urgence est de redéfinir les équilibres au sein de cette autre institution qu’est l’assemblée nationale).

Une évidence saute aux yeux : c’est un plan qu’on déroule sous nos yeux avec des séquences qui parfois font croire à une hésitation ou un réajustement. Il se déroule comme établi par les promoteurs de ce projet de 3ème mandat. Pourquoi une telle facilité de déroulement ? La réponse est simple : de l’autre côté (les opposants à ce projet) la convergence des luttes se fait encore attendre, une unanimité sur les moyens d’actions reste encore un défi, le mouvement par son caractère fourre-tout est aussi parasité avec des membres qui se baladent à Conakry avec deux offres d’adhésion en fonction de leurs intérêts flottants (mouvance et opposition).

C’est le moment de penser à une stratégie globale (celle annoncée et celle en sourdine) car le camp d’en face semble décidé à aller jusqu’au bout de la folie. Cette assurance s’explique : toutes les institutions sont acquises, il n’existe aucune autorité morale dans ce pays pour sonner la fin de la récréation (les religieux adorent les invitations à Sekoutoureya plus que tout au monde), les intellectuels plongés dans le coma du fonctionnariat pour les uns et la

bassesse de la courtisanerie pour les autres ont opté pour l'indifférence et la survie professionnelle, dans un contexte d'histoire politique difficile et son versant ethnique, une réalité qui constitue une matière à exploiter pour diviser le peuple même sur un enjeu national comme la préservation de la démocratie, et enfin la fameuse communauté internationale (comme toujours, la prévention des crises est une action listée mais son effectivité reste discutable) observe le pourrissement de la situation.

Récapitulons : Alpha Condé se prononce sur un référendum, ses partisans sont sur le terrain depuis plusieurs mois, les opposants à ce projet se mobilisent, des contrepouvoirs institutionnels sont inexistants. Brefs tous les instruments institutionnels de recours sont rouillés et foncièrement abîmés. Quel est le moyen d'action restant pour sauver la démocratie ? Les manifestations.

Au Burkina Faso pour chasser BLaise Compaoré, on a observé le même scénario. Soyez tranquille, personne ne demande le départ de Alpha Condé (une retraite plus ou moins paisible est envisageable pour lui mais soyons réalistes aussi, il répondra un jour sur certains dossiers restés sans suite pendant son règne car des familles attendent des réponses) mais dans l'urgence c'est le retrait du projet de 3ème mandat (nouvelle constitution) que les populations réclament.

Pourquoi les manifestations ? Parce que la forme de contestations est admise, légale et démocratique. Il faut sortir de cette conception fausse sur l'appel à manifester qui serait selon certains, un appel à la violence. La rue n'est pas un espace dangereux pour des manifestations (il faut d'ailleurs arrêter de rajouter « pacifiques » de façon mécanique car de facto elles sont et seront pacifiques si les règles sont respectées), la dangerosité est surtout le fait des forces de sécurité.

Au Burkina Faso pendant l'insurrection populaire, les

manifestants sont entrés au siège de l’assemblée nationale, se sont dirigés vers le palais Kosyam, … il n’y a pas eu cette boucherie humaine (où des dizaines de manifestants sont tués et de nombreux blessés) qu’on a connu en Guinée lors des manifestations politiques. La seule réaction républicaine des forces de sécurité burkinabé était de protéger les lieux stratégiques et de reculer sous la pression populaire. On ne tire pas sur sa population pour protéger un individu et son petit groupe, responsables du chaos occasionné. En Guinée, les manifestations sont perçues comme dangereuses parce que les forces de sécurité tirent sur les manifestants. Inutile de vous citer les nombreux rapports des organisations nationales et internationales sur cette évidence.

En créant de toutes pièces cette crise, Alpha Condé sera tenu responsable de toutes les dérives de ce régime. Le rapport de force est inévitable et il (Alpha Condé) reculera quand la pression sera très forte. Lorsqu’il y a du monde et que les manifestations durent, l’Etat recule, c’est une réalité observée et documentée.
« Une certaine idée de la Guinée » peut aussi se traduire par une certaine idée de la rue en démocratie.

Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur www.guineepolitique.com

---